

COMMUNE D'ESTIVAREILLES

Séance du 13 décembre 2024

Membres en exercice : 14	Date de la convocation: 06/12/2024 <i>treize décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de PIERRE BARTHELEMY</i>
Présents : 9	Présents : PIERRE BARTHELEMY, JEAN-MARC BEYSSAC, SOLANGE BARD, EGLANTINE FRERY, MATTEO DUBILLOT, SOFIANE GHILAS, DANIEL CLAVERO, HENRIETTE KURNIK, BRUNO MEROO
Votants: 11	
Pour: 11	
Contre: 0	Représentés: CLAUDIUS BLANC représenté par EGLANTINE FRERY, KEVIN COURTINEL représenté par SOFIANE GHILAS
Abstentions: 0	Excusés: ALEXIS CARRIER, CHARLOTTE CARRIER Absents: BELINDA FAYET Secrétaire de séance: EGLANTINE FRERY

Objet: DONATION DU BIEN CADASTRE AB 17 ET AB 18 A LA COMMUNE - DE_056_2024

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la lettre de l'association des Pères de Famille qui indique sa volonté de léguer à la commune le bâtiment dit « Maison Familiale » sis sur les parcelles AB 17 et AB 18.

Ceci étant exposé le Conseil Municipal accepte la donation de ce bâtiment, il précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la donation de ce bien et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Fait à Estivareilles, le jour, mois et an que dessus
Le Maire,
Pierre BARTHELEMY

La secrétaire de séance,
Eglantine FRERY



Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
042-214200917-DE_056_2024-DE
A G E D I

COMMUNE D'ESTIVAREILLES

Séance du 13 décembre 2024

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 06/12/2024

treize décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de PIERRE BARTHELEMY

Présents : 9

Présents : PIERRE BARTHELEMY, JEAN-MARC BEYSSAC,
SOLANGE BARD, EGLANTINE FRERY, MATTEO DUBILLOT,
SOFIANE GHILAS, DANIEL CLAVERO, HENRIETTE KURNIK, BRUNO
MERO

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés: CLAUDIUS BLANC représenté par EGLANTINE
FRERY, KEVIN COURTINEL représenté par SOFIANE GHILAS

Abstentions: 0

Excusés: ALEXIS CARRIER, CHARLOTTE CARRIER

Absents: BELINDA FAYET

Secrétaire de séance: EGLANTINE FRERY

Objet: DON DE L'ASSOCIATION 4L FOREZ'STI A LA COMMUNE - DE_057_2024

M. Le Maire présente au Conseil Municipal la kermesse des commerçants qui a eu lieu en décembre 2023 et dont la somme d'argent n'a pas été reversé. L'association 4L Forez'Sti a décidé de verser la somme de 1700 euros à la commune.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accepter ce don.

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement du don de l'association 4L Forez'Sti à la commune et autorise M. Le Maire à signer tout acte à cette affaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce don.

Ont signés au registre tous les membres présents.
Fait à Estivareilles, le jour, mois et an que dessus
Le Maire,
Pierre BARTHELEMY

La secrétaire de séance,
Eglantine FRERY



Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
042-214200917-DE_057_2024-DE
A G E D I

COMMUNE D'ESTIVAREILLES

Séance du 13 décembre 2024

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 06/12/2024

*treize décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de PIERRE BARTHELEMY*

Présents : 9

Présents : PIERRE BARTHELEMY, JEAN-MARC BEYSSAC,
SOLANGE BARD, EGLANTINE FRERY, MATTEO DUBILLOT,
SOFIANE GHILAS, DANIEL CLAVERO, HENRIETTE KURNIK, BRUNO
MERE0

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés: CLAUDIUS BLANC représenté par EGLANTINE
FRERY, KEVIN COURTINEL représenté par SOFIANE GHILAS

Abstentions: 0

Excusés: ALEXIS CARRIER, CHARLOTTE CARRIER

Absents: BELINDA FAYET

Secrétaire de séance: EGLANTINE FRERY

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE TERRITORIALISEE AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE - DE_058_2024

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réhabilitation du mur de la rue du Pavillon, celui-ci menaçant de s'écrouler. Plusieurs devis sont présentés au Conseil Municipal concernant la réfection du mur. Il explique que le coût total des travaux se porte à 41 608€ H.T.

Afin de couvrir les coûts que suscitent ces travaux, il propose de demander une subvention au Conseil Départemental de la Loire via l'enveloppe territorialisée 2025.

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander cette subvention.

Ont signés au registre tous les membres présents.

Fait à Estivareilles, le jour, mois et an que dessus

Le Maire,
Pierre BARTHELEMY

La secrétaire de séance,
Eglantine FRERY

